

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ADER

LUNDI 3 AVRIL 2023 A 16 H 00

IMMEUBLE « LE TOUCAN »

13-19, avenue Charles Régazzoni – 17200 ROYAN

Françoise LYS ouvre la séance à 16 h 15 et excuse l'absence de Madame Isabelle DEBETTE, retenue par des obligations professionnelles.

Les membres à jour de leur cotisation, à la date de l'Assemblée Générale, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation par lettre individuelle, et ont élargé la feuille de présence, en entrant en séance.

Le Conseil d'Administration est heureux d'accueillir les membres présents, mais aussi les membres de l'ader qui nous ont fait parvenir leurs pouvoirs. Il remercie Monsieur BROUARD, du cabinet ABC CONSEIL, de nous avoir accueillis dans ses locaux.

Monsieur MARENGO, Maire de Royan, nous a informés de sa venue à 17 h 00.

PRESIDENCE DE L'ADER

Madame Isabelle DEBETTE, dont le mandat de 3 ans est venu à terme, n'a pas souhaité se représenter et quitte donc la présidence de l'ader et du C.A.

Monsieur Didier QUENTIN a souhaité intégrer le C.A. de l'ader, par un courrier du 6 février 2023, et s'est présenté à sa présidence. Il a été élu, à l'unanimité, Président de l'ader au cours du C.A. du lundi 3 avril 2023. En effet, Didier QUENTIN a contribué à la création et au développement de l'ader, alors qu'il était maire de Royan, ainsi qu'à l'accomplissement des travaux de l'église Notre-Dame, avec son épouse, Marie-Pierre, alors présidente.

Didier QUENTIN remercie le C.A., et c'est avec plaisir qu'il prend le relais d'Isabelle DEBETTE, en la remerciant chaleureusement pour son action, dans une période difficile. Il devient le 5^{ème} président, après Marie-Pierre QUENTIN – Emmanuelle PIAUD – Pierre BARBOT et Isabelle DEBETTE.

Il faut que l'ader retrouve une pleine activité, après une période marquée par la COVID.

RAPPORT FINANCIER

Nous prions Monsieur BROUARD, du Cabinet ABC CONSEIL, de bien vouloir nous présenter le compte de résultat 2022 et le prévisionnel 2023, approuvés par le C.A. du lundi 3 avril 2023.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER ET DU BUDGET

Soumis au vote des participants à l'Assemblée Générale, le compte financier de l'exercice 2022 et le budget prévisionnel 2023 sont votés à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2022

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 2 reprises, les 29 mars et 9 septembre 2022.

Le nombre d'adhérents et donateurs est de 120 cette année.

Vitraux

A leur demande, Monsieur MARENGO, Maire de Royan, a reçu Madame Isabelle DEBETTE, Monsieur Didier QUENTIN, membre honoraire du Parlement, et Madame Françoise LYS, secrétaire de l'ader, le mardi 20 septembre 2022, en présence de Monsieur Marc BRET, Directeur Général Adjoint des Services.

Suite à un entretien entre Madame DEBETTE et l'architecte de la ville, Laurent CHITTY, ce dernier avait indiqué que les vitraux de l'église nécessitaient une restauration.

Plusieurs étapes seraient à prévoir entre la restauration des vitraux existants et la réalisation de nouveaux vitraux.

En fonction des priorités et des décisions de la commune, les phases envisagées seraient, dans les années à venir :

- la restauration du vitrail du chœur, œuvre du maître-verrier Claude IDOUX, particulièrement altéré et qui a dû être sécurisé (ce vitrail avait été installé contre la volonté de Guillaume GILLET, et avait fait l'objet d'une souscription lancée par le journal Sud-Ouest).
- la restauration des 18 vitraux du Chemin de Croix
- la restauration des vitraux des élévations de façade (par nacelle)
- la création des 2 vitraux latéraux. Ce projet essentiel devra répondre à un appel d'offre lancé par la commune. L'ader pourrait alors être un partenaire, contribuant au financement.

La priorité étant la restauration du vitrail de Claude IDOUX, l'ader, avec l'accord du C.A., a décidé de la financer intégralement, à charge pour elle de rembourser la Ville qui ferait réaliser les travaux.

Un devis du 27 septembre 2022 a été adressé à la Mairie par les Ateliers LOIRE, pour un montant TTC de 13 440 €.

2 autres réunions ont eu lieu en mairie, dont la dernière le 23 janvier 2023, au cours de laquelle Monsieur THOMAS, Directeur Général des Services, nous a informés que les frais pour la réfection du vitrail seraient augmentés, car la ville doit obligatoirement, à la demande de Philippe VILLENEUVE, architecte en chef des Monuments Historiques, faire intervenir un architecte du patrimoine. Le coût est estimé à 1 000 €. Monsieur le Maire nous a assurés que cela ne remettrait pas en cause la réfection de ce vitrail.

Par ailleurs, l'ader a financé 19 cartels, installés sur les objets mobiliers conservés dans l'église.

PROJETS 2023

Concours d'orgue

Emmanuelle PIAUD, titulaire de l'orgue de Notre-Dame, souhaite que l'orgue puisse inspirer des compositeurs et qu'ils écrivent pour cet instrument.

Sous le couvert de l'association des amis des orgues de Notre-Dame de Royan (ador), Emmanuelle PIAUD organise ce concours, en partenariat avec les éditions musicales L'Octanphare et l'ensemble Ars Nova, qui participera à la création de la pièce écrite pour orgue et ensemble instrumental, l'une des deux catégories, avec l'écriture pour orgue seul.

Ce concours nécessite un soutien financier, le budget étant fixé à 47 000 €.

Emmanuelle PIAUD a rencontré Madame Nadine DAVID, Adjointe à la Culture, pour obtenir des subventions. Monsieur MARENGO a assuré le soutien de la Ville. Elle a également sollicité le Ministère de la Culture, le Conseil Départemental, la SACEM.

Ce projet est intéressant, car il aura un rayonnement international.

Les compositeurs ont, jusqu'au 15 mai 2023, pour envoyer leurs œuvres. A l'heure actuelle, 7 compositeurs ont déjà déposé leurs œuvres ; ils sont français, canadiens, suisses, espagnols, allemands et italiens.

Un prix « jeune compositeur » pourrait être créé cette année 2023 ; l'ader apporterait un soutien symbolique, moral et financier.

Lors du C.A. du lundi 3 avril 2023, l'ader a donné son accord pour financer la venue des 2 jeunes du Conservatoire Supérieur de Musique de Paris, à hauteur de 2 000 €.

Emmanuelle PIAUD souligne que, pour cette 1^{ère} édition, elle bénéficie de différents soutiens : Ars Nova – la revue « Orgues Nouvelles » - le journal Sud-Ouest – la Ville de Royan –

Une 2^{ème} édition serait prévue en 2025, et un prix « Jeunes compositeurs de l'ader » pourrait être créé.

Les pièces lauréates du concours seront jouées en public le mercredi 25 octobre 2023 à l'église Notre-Dame, sous la direction de Jérôme PILLEMENT, avec l'ensemble instrumental Ars Nova et Emmanuelle PIAUD, Thibaut FAJOLEZ et Alexis GRIZARD à l'orgue.

Automatisation d'une porte d'entrée

Cette automatisation, indispensable pour les personnes à mobilité réduite, se ferait sur la porte située côté Commissariat, rue du Château d'Eau.

Une étude avait été faite et proposée à Monsieur le Maire, lors d'un rendez-vous en octobre 2020. Mais la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) contactée par les services de la Ville de Royan avait répondu le 21 janvier 2021 que *« la mise en œuvre d'un bras articulé accompagné de détecteurs, certes peint en couleur sombre, sera tout de même impactant sur les menuiseries en bois des portes de l'église classée de Royan. En conséquence, le service ne peut donner un avis favorable »*.

L'ader souhaite relancer ce dossier, afin de répondre à l'obligation de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Vitraux latéraux

Il convient d'y associer la famille GILLET. En effet, la fille et le fils de Guillaume GILLET ont un droit de regard, 70 ans après le décès de leur père, soit jusqu'en 2057.

Acoustique

Il faudrait lancer une étude auprès d'une école d'acousticiens pour savoir ce qu'il pourrait être proposé pour améliorer celle-ci.

Entrée principale de l'église

Une plaque portant la citation de François MAURIAC (bloc-notes du 2 octobre 1960) :

« Je la vois, qu'elle est belle. Un grand vaisseau sombre se dresse au-dessus de cette exposition universelle qu'est le nouveau Royan : l'église de Guillaume Gillet. Elle est la fille de l'Estuaire et de la Mer, elle leur ressemble. On dirait que ce bâtiment de haut bord aux noires voilures déchiquetées a échoué là et son pavillon est celui d'un pays inconnu. Cette église a beau être de béton, elle nous arrive du fond des siècles. Elle participe des styles auxquels elle n'a rien emprunté ».

pourrait être installée en face de la citation d'André MALRAUX :

« En entrant dans cette cathédrale de béton, fais silence. Ici, tout est élan, rigueur, rudesse, austère beauté. La pénombre chante « l'insaisissable », le divin, variable et constant comme la mer... »

Eclairage

Monsieur BAUHAIN souhaiterait que la couleur violette de l'éclairage de l'église change.

Didier QUENTIN demande de préciser la manière dont pourrait être changé cet éclairage.

Par ailleurs, une mise en valeur des vitraux pourrait être opérée, comme cela a été fait au HAVRE où les vitraux sont éclairés.

Ravalement

Didier QUENTIN demandera à la Mairie qu'un nettoyage soit effectué au niveau des vitraux losangés, partie nord-est, côté Commissariat de Police, rue du Château d'Eau. L'aspect noirâtre actuel est en effet regrettable.

VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2022 ET DES PROJETS 2023

Soumis au vote des participants à l'Assemblée Générale, le rapport moral et d'activités de l'exercice 2022 et des projets 2023 est approuvé à l'unanimité.

QUITUS DES MEMBRES DU C.A.

Renouvelables en 2023

Pierre BARBOT – Isabelle DEBETTE – Jean-Mary LYS – Emmanuelle PIAUD – Maguy VAUCLIN – Côme de VILLELUME -

Emmanuelle PIAUD – Maguy VAUCLIN – Jean-Mary LYS et Côme de VILLELUME se représentent.

Pierre BARBOT, par mail du 28 février, a annoncé quitter le C.A., car il ne séjourne pas régulièrement à Royan.

Chantal FOUGERE et Marc BAUHAIN ont souhaité devenir membres du C.A., ce qui a été accepté.

VOTE DU RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Soumis au vote des participants à l'Assemblée Générale, le renouvellement des membres du C.A. est voté à l'unanimité.

CONCLUSION DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 00.

Didier QUENTIN
Président
06 11 30 19 20

Françoise LYS
Secrétaire
06 70 09 90 45